



J-30 avant la clôture des inscriptions aux Victoires du Paysage 2018 !



Le 15 mai 2018, les inscriptions aux Victoires du Paysage seront closes... Maîtres d'ouvrages publics et privés, professionnels du végétal et du paysage, ne tardez plus !

DE BONNES RAISONS D'Y PARTICIPER

- **C'EST UN CONCOURS UNIQUE, UNE AVENTURE HUMAINE ET UN RÉVÉLATEUR DE RÉUSSITES**

Les Victoires du Paysage récompensent **les maîtres d'ouvrages ayant fait appel aux professionnels du paysage** : un paysagiste concepteur pour la conception, une entreprise du paysage pour la mise en œuvre et un ou plusieurs pépiniéristes ou horticulteurs pour la fourniture des végétaux. Du jardin particulier à celui d'une entreprise ou d'un promoteur immobilier jusqu'aux aménagements d'une collectivité, **tous les projets peuvent concourir s'ils ont été réceptionnés entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2016**

- **UN LABEL DE RECONNAISSANCE ET UN GAGE D'EXPERTISE**

Les Victoires du Paysage sont une formidable occasion de mettre en avant **l'engagement des maîtres d'ouvrages publics et privés pour un meilleur cadre de vie**. Elles sont aussi un gage d'expertise et de savoir-faire pour les professionnels du paysage, acteurs des projets.

- **PARTICIPER POUR SE FAIRE CONNAITRE**

LE PRIX DU PUBLIC : les aménagements sélectionnés et non fermés au public seront en lice pour le prix du public à partir de septembre. Ce prix est ouvert aux votes en ligne du grand public. Encore une belle occasion de faire connaître la candidature via les réseaux sociaux, la presse municipale etc.

UNE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE POUR LES PROJETS ET MAITRES D'OUVRAGE : les Victoires du Paysage sont une véritable opportunité de communication pour les maîtres d'ouvrages privés et publics et leur équipe de professionnels du paysage. Les visites sur site par le Jury sont toujours suivies par les médias. Et chaque projet nominé est également mis en avant sur les différentes plateformes sociales des Victoires du Paysage (Twitter, Facebook, LinkedIn et Instagram) pour une visibilité maximale durant toute la période du concours !

N'attendez plus ! LE 16 MAI IL SERA TROP TARD.
Inscription sur www.lesvictoiresdupaysage.com

DATES CLES DES VICTOIRES DU PAYSAGE 2018

- **15 mai 2018** : Clôture des inscriptions
- **Juin 2018** : Jury technique
- **Juillet à septembre 2018** : Visite du jury
- **Début septembre 2018** : Ouverture des votes pour le Prix du Public
- **Octobre 2018** : Grand Jury
- **6 décembre 2018** : Remise des Prix à Paris

Inscription en ligne et gratuite
jusqu'au 15 mai 2018
sur www.lesvictoiresdupaysage.com

Rejoignez-nous sur
[Facebook](#) / [Twitter](#) / [LinkedIn](#) / [Instagram](#)



A propos
de VAL'HOR

Les Victoires du Paysage sont organisées par VAL'HOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. VAL'HOR conduit également en France la démarche européenne et citoyenne Cité Verte, qui vise à faire de la cité un espace de mieux-vivre où le végétal, l'aménagement du paysage et la nature en ville apportent de nombreux bienfaits aux citoyens. Au sein de VAL'HOR, la filière paysage est représentée par la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières (FNPHP), l'Union nationale des semenciers (UFS) et l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP). www.valhor.fr & www.citeverte.com